

Conditions Générales de Vente

ARCANDES SAS

SIRET : 828 141 242 00028

4 ter rue Jean Jaurès - 50400 GRANVILLE

Email : bonjour@arcandes.com

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de coaching proposées par ARCANDES SAS, représentée par Sandrine Loison, coach professionnelle certifiée.

Les prestations peuvent être réalisées en visioconférence ou, le cas échéant, en présentiel.

Elles peuvent prendre la forme d'une séance individuelle, d'un pack de plusieurs séances ou de tout autre accompagnement proposé sur la plateforme C'du Coaching.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

ARTICLE 2 – NATURE DES PRESTATIONS

Le coaching est un accompagnement visant à favoriser la réflexion, la prise de conscience, la clarification des objectifs, la prise de décision et la mise en action.

Le coaching ne constitue ni une prestation de conseil, ni une psychothérapie, ni un acte médical ou paramédical.

Le client demeure libre de ses décisions et responsable de ses choix, actions et résultats.

ARTICLE 3 – RÉSERVATION ET PAIEMENT

Toute réservation devient définitive après validation du rendez-vous et paiement du montant correspondant selon les modalités prévues par la plateforme C'du Coaching.

Les tarifs applicables sont ceux affichés au moment de la réservation.

ARTICLE 4 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation lorsqu'il réserve une prestation à distance.

Toutefois, lorsque le client souhaite que la prestation débute avant l'expiration du délai de rétractation, il en fait la demande expresse lors de sa réservation.

Lorsque la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation, le client reconnaît expressément perdre son droit de rétractation conformément aux dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 5 – SÉANCES INDIVIDUELLES

Chaque séance est réalisée à la date et à l'heure convenues entre les parties.

La durée de la séance est celle indiquée lors de la réservation.

Tout retard du client ne donne pas lieu à une prolongation de la séance.

ARTICLE 6 – PACKS DE SÉANCES

Les packs de séances constituent une formule d'accompagnement bénéficiant d'un tarif spécifique en contrepartie d'un engagement sur plusieurs séances.

Les packs sont nominatifs et non cessibles.

Sauf mention contraire lors de l'achat, les séances incluses dans un pack doivent être réalisées dans un délai maximal de douze (12) mois à compter de la date d'achat.

Passé ce délai, les séances non utilisées sont définitivement perdues et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, report ou avoir. Après la réalisation de la première séance du pack, aucun remboursement total ou partiel ne pourra être demandé, sauf disposition légale impérative contraire.

ARTICLE 7 – ANNULATION ET REPORT

Toute demande d'annulation ou de report doit être effectuée au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue de la séance. Toute séance annulée ou reportée moins de vingt-quatre (24) heures avant son début est considérée comme due. En cas d'empêchement exceptionnel de la coach, la séance sera reportée à une date convenue d'un commun accord.

ARTICLE 8 – RETARD ET ABSENCE

Tout retard du client ne modifie pas l'heure de fin prévue de la séance.

En l'absence du client quinze (15) minutes après l'heure prévue du rendez-vous, sans information préalable, la séance pourra être considérée comme réalisée et restera due.

ARTICLE 9 – CONFIDENTIALITÉ

Les échanges intervenant dans le cadre des séances sont strictement confidentiels. La coach s'engage à préserver la confidentialité des informations communiquées par le client, sous réserve des obligations légales applicables.

ARTICLE 10 – DÉONTOLOGIE

Sandrine Loison exerce son activité dans le respect du Code de déontologie de l'International Coaching Federation (ICF).

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

La coach est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Le client demeure seul responsable des décisions prises et des actions mises en œuvre à l'issue des séances.

La responsabilité d'ARCANDES SAS ne saurait être engagée pour tout dommage indirect ou toute conséquence liée aux choix effectués par le client.

ARTICLE 12 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement pour la gestion des rendez-vous, la facturation et le suivi de la relation client.

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression de ses données.

Toute demande peut être adressée à : bonjour@arcandes.com

ARTICLE 13 – REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges:

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois,

il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante :

www.mcpmediation.org ou par courrier

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

ARTICLE 14 – PLATEFORME C'DU COACHING

Les présentes CGV s'appliquent aux prestations réalisées par ARCANDES SAS.

Les modalités techniques de réservation, de paiement, d'annulation ou de fonctionnement propres à la plateforme C'du Coaching demeurent régies par les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme.

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, les juridictions françaises seront seules compétentes.